



Réserve de fête

Date de la fête: _____ Heure: _____

Enfant/Kid

Nom/Last name: _____
Prénom/First name: _____
Né(e) le/date of birth: _____

Parents

Nom/Last name: _____
Prénom/First name: _____
Adresse/Address: _____
Code Postal/Post Code: _____ Lieu/City: _____
Natel/Phone number: _____
E-mail: _____

Forfait

- Forfait 1 Décoration Thématique: _____
 Forfait 2 Décoration Personnalisée: _____
 Forfait 3
 Extra: _____

Information

Nombre d'invités/Number of Guest: _____ Age/Âge: _____
Information de la fête / Information about the party:

Total: _____ Type de paiement: _____

Lieu et date

Signature



CONDITIONS CONTRACTUELLES

1. Les fêtes d'anniversaires seront pour enfants y à partir de 2 ans et jusqu'à 10 ans.
2. Les fêtes d'anniversaires seront de 2 heures, compris l'arrivée et le ramassage. En cas de ramassage tardif une charge extra sera facturée.
3. Les deux salles seront privatisées pour la fête.
4. Pour réserver une fête anniversaire, il faut réserver 15 jours avant et payer le 30 % du total de la fête.
5. Tous les changements, doivent être faire pour écrits et 15 jours avant la fête et s'il y a de nouvelles demandes, il faut payer le 30 %.
6. Chaque forfait a un maximum d'enfants si vous dépassez le nombre des enfants un forfait supérieur sera facturée ou dans le cas de forfait 3 un extra charge de 15 CHF pour chaque enfant sera facturée, si vous dépassez plus de 3 enfants, un animateur extra sera facturée.
7. Le paiement de la fête doit être faire avant le jour de la fête par virement.
8. S'il y a un retard dans le paiement, un frais de rappel (50 CHF par rappel) sera demandé.
9. Pour annuler l'anniversaire sans frais, il faut prévenir par écrits 15 jours avant le jour de la fête.
10. Les forfaits n'incluent pas le goûter ni le gâteau, mais seulement l'animation, la location des salles et la décoration de la table (assiettes, verres,...) pour les enfants.
11. THE KIDS CLUB n'est pas responsable pour les enfants avec des allergiques.
12. Le goûter et le gâteau ne sont pas fournis par THE KIDS CLUB à exception de commander comme extra.
13. THE KIDS CLUB décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels à l'intérieur de son centre.
14. THE KIDS CLUB et ses collaborateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels dommages et/ou blessures consécutifs à des accidents ou maladies en rapport direct ou indirect avec l'utilisation des installations du centre THE KIDS CLUB.
15. Les anniversaires sont toujours dans les installations du THE KIDS CLUB, il n'y a pas la possibilité d'organisation d'activités à l'extérieur du THE KIDS CLUB.
16. Les anniversaires sont seulement pour les enfants, les parents sont bienvenus à rester toujours avec préavis (par écrit) et ils respecteront les matériaux et les installations. Si les parents restent, une charge de 100 CHF sera facturée pour la préparation de une salle extra pour les parents.
17. Le présent contrat constitue l'intégralité des accords intervenus entre les parties. THE KIDS CLUB se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Les modifications s'appliquent au membre dès que ce dernier est informé par THE KIDS CLUB du contenu de la modification. D'éventuels accords oraux contredisant les termes du présent contrat ne peuvent être opposés au THE KIDS CLUB. Toute modification du présent contrat ne peut intervenir que par écrit et conformément à ces termes.
18. Le présent contrat entre en vigueur dès sa signature par les parties.
19. Le présent contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 82 de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.
20. Le présent contrat est soumis au droit suisse.